

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

LE VENDREDI 6 NOVEMBRE 2026 A 10 H

AU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BESANCON

1 rue Mégevand – Salle C - 25000 BESANCON

COMMUNE DE LA RIVIERE DRUGEON (25560) – 1, rue du Marronnier :

Dans un ensemble immobilier en copropriété figurant au cadastre section AC n° 42 et AC n° 51, un appartement (lot n° 1), d'une surface privative de 92,46 m², constitué :

- d'une cuisine,
- d'un salon/séjour,
- d'une salle de bains/WC,
- de trois chambres,

outre une terrasse entièrement fermée (lot n° 10), un garage fermé (lot n° 9) et un emplacement de stationnement (lot n° 17), étant précisé que les lots 1 et 10 sont indissociables, de même que les lots 9 et 17.

Au jour du procès-verbal descriptif (avril 2026), le bien semble inoccupé depuis de nombreux mois.

SUR LA MISE À PRIX DE 60.000,00 €

Une visite sera organisée sur place par la SCP NETILLARD ALDRIN-GIRARDOT POTTIER, commissaires de justice à BESANCON, le **20 octobre 2026 à 10 h 00.**

Pour tous renseignements s'adresser au :

1. Greffe du Tribunal Judiciaire de BESANCON où le cahier des conditions de vente peut être consulté
2. Cabinet d'Avocats AITALI - **GROS** - CARPI - LE DENMAT - de BUCY - BECHARI, où le cahier des conditions de vente peut être consulté sur le site : <https://avoventes.fr/cabinet/terrryn-aitali-gros-carpi-le-denmat-besancon>
3. Les enchères doivent être obligatoirement portées par un avocat du Barreau de BESANCON

SELARL AITALI - **GROS - CARPI - LE DENMAT - de BUCY - BECHARI**